



BULLETIN D'ENGAGEMENT | 01 MAI 2020

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ (Né(e) en 2002 et avant)

Sexe : M F

Nationalité : _____

Email : _____ Téléphone : _____

Adresse : n° _____ rue _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays _____

Club : _____ N° de Licence : _____

En cas d'urgence :(nom + tél) _____

Attention Tout engagement sans certificat médical ne sera pas pris en compte

TEMPS REALISE SUR 20 KM où TEMPS REALISE 20 KM DE MAROILLES 2019 (A remplir obligatoirement à défaut les coureurs partiront dans le dernier sas)

Je dois fournir l'une des pièces suivantes pour participer au 20km de Maroilles

- Copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running délivrée par la FFA en cours de validité
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée sur laquelle doit apparaître par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme en compétition
- Je joins mon certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.
- *Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition rédigé en langue française daté signé avec le nom et les références du médecin (ou avec sa traduction s'il n'est pas rédigé en français) et ce même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à L'IAAF*

Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.

Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

- Pas d'inscription le jour de l'épreuve
- Départ par sas de couleur en fonction de votre temps sur 20 km

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur notre site www.20km-maroilles.com

L'Organisation est assurée en RC N°13619

Signature obligatoire :

DROIT D'INSCRIPTION COURRIER

- Droits d'inscription > jusqu'au 31 décembre 2019 inclus **15€**
- Droits d'inscription > jusqu'au 31 janvier 2020 inclus **16€**
- Droits d'inscription > du 01 février au 31 mars 2020 inclus **18€**
- Droits d'inscription > du 01 avril au 26 avril 2020 inclus **22€**
- Droits d'inscription Spécial Clubs ou Entreprises de 15 coureurs > jusqu'au 26 avril inclus **13€**
(Pour les inscriptions clubs et entreprises, bulletin spécifique en téléchargement sur ce site)

Chèque à l'ordre des 20 Km de Maroilles à retourner avec le bulletin d'inscription complet au **COMITE D'ORGANISATION DES 20 KM DE MAROILLES**
Mairie de Maroilles - BP 10211 - 59550 MAROILLES
Tél. 03 27 84 77 07 -- Contact : contact@20km-maroilles.com